



Envoyé en préfecture le 04/10/2022  
Reçu en préfecture le 04/10/2022  
Affiché le 04/10/2022  
ID : 007-240700302-20220927-C\_202209\_134-DE

# Rapport annuel

## sur la Qualité du Service Public d'Élimination des Déchets

SERVICE ENVIRONNEMENT

20|21



**FRANCE**  
**1970 = 220 Kg/an/hab**  
**2022 = 600 Kg/an/hab**  
**CONSONNONS MIEUX !**

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - [www.pays-becumedrobie.com](http://www.pays-becumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNIAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES  
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENÈST DE BEAUZON - ST MÉLANÉY - VALGORGE - VERNON



## A/ PREAMBULE

## B/ COMPETENCES COLLECTE ET TRAITEMENT

## C/ INDICATEURS TECHNIQUES - Page 6

- 1 - Territoire desservi
- 2 - Population
- 3 - Caractéristiques territoriales des communes adhérentes
- 4 - Emplois

## D/ ORGANISATION DES COLLECTES - Page 8

- 1 - Mode de collecte
- 2 - Fréquences de collecte par commune
- 3 - Organisation des tournées d'ordures ménagères et des recyclables

## E/ TONNAGES - Page 10

- 1 - Tonnages Ordures Ménagères
- 2 - Tonnages mois par mois 2019/2020
- 3 - Organisation de la collecte OM en mélange
- 4 - Tonnages des collectes sélectives
- 5 - Organisation de la collecte des sélectifs
- 6 - Tonnages du verre
- 7 - Tonnages des déchetteries

## F/ TRAITEMENT DES DECHETS - Page 14

- 1 - Exutoires
- 2 - Mesures de prévention
- 3 - L'emploi

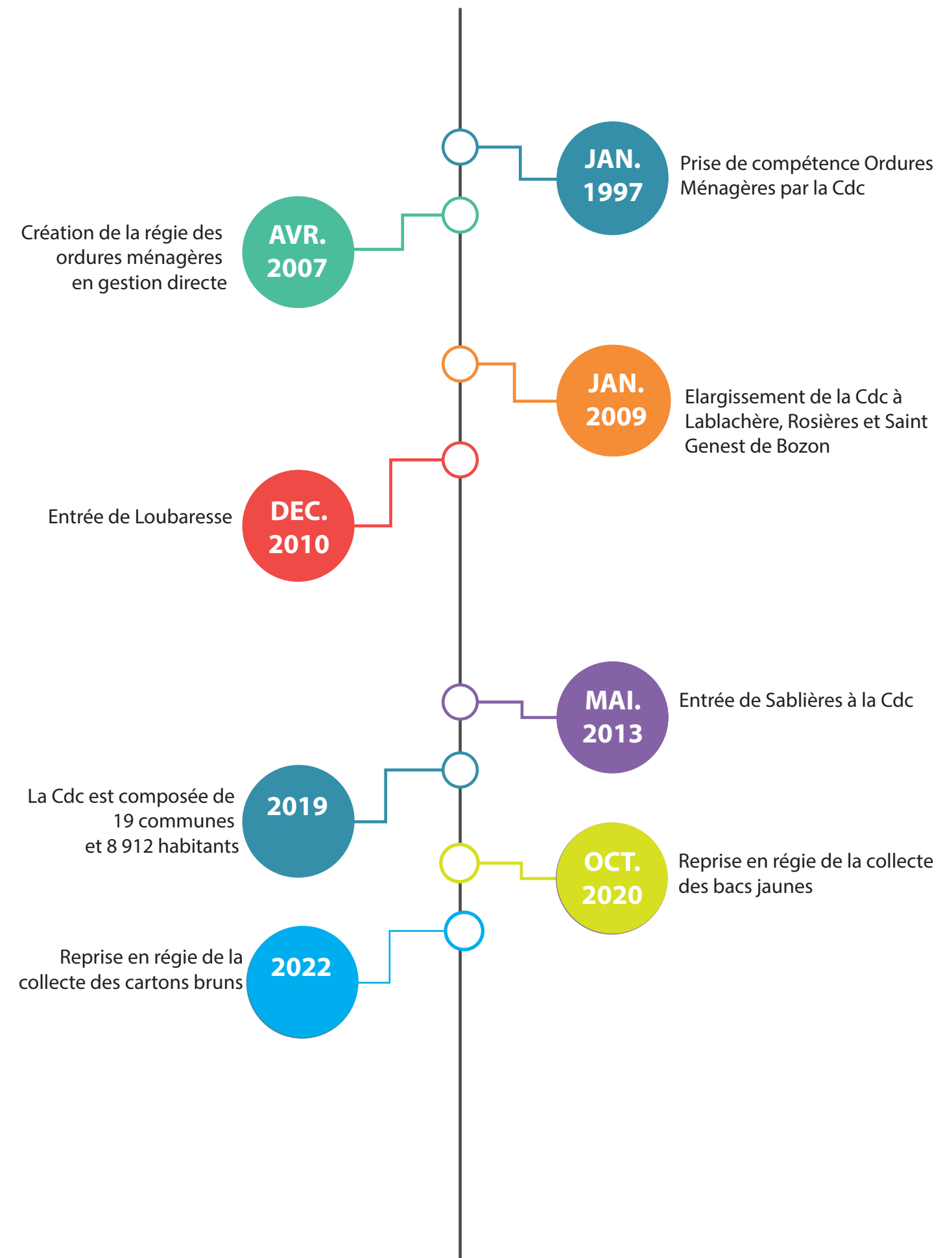
## G/ FAITS MARQUANTS - Page 15

## H/ COMMUNICATION - Page 16

## I/ INDICATEURS FINANCIERS - Page 18

## J/ LA MATRICE DES COÛTS - Page 20

## K/ PROSPECTIVES 2022 - Page 21



## QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

### TOUJOURS TROP D'ORDURES MÉNAGÈRES

#### DÉCHETS PRODUITS PAR LES FRANÇAIS

**51%** d'ordures ménagères (déchets non triés) qui finissent incinérées ou mises en décharge



**20%** de déchets triés pour être recyclés (emballages, papiers, verre, textiles...)



**29%** de déchets apportés en déchèterie pour être recyclés en majorité



#### Les objectifs en France\*

- ▶ -10 % de déchets ménagers en 2020 (par rapport à 2010)
- ▶ -50 % de déchets mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)
- ▶ 65 % des déchets orientés vers le recyclage en 2025

\*Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

### DES « INTRUS » QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

#### Notre poubelle d'ordures ménagères contient :



#### Plus des 3/4 de son contenu n'y a pas sa place !



Triés dans les bacs ou points d'apport volontaire, ils sont recyclés en nouveaux produits.



Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisés en engrais et/ou en biogaz.

En ajoutant les mouchoirs et autres papiers souillés, on peut même monter à 33 %.



Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

- vêtements, linge et chaussures dans les bornes textiles,
- petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins,
- médicaments à la pharmacie...

#### Trop de produits à usage unique



- ▶ Couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés...
- ▶ Vaisselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes...)
- ▶ Barquettes alimentaires de plats préparés
- ▶ Gadgets en plastique
- ▶ Etc.

### COMMENT FAIRE MIEUX ?

**1 Réduire tous les gaspillages**, notamment le gaspillage alimentaire à l'origine de 10 % des déchets.

**2 Consommer autrement** : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...

**3 Trier les papiers et les emballages** pour qu'ils soient recyclés.

**4 Trier les déchets verts et alimentaires** pour les mettre dans son compost ou via une collecte séparée (obligation de généralisation du tri à la source d'ici décembre 2023).

POUR ALLER PLUS LOIN Que faire de mes déchets : [www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)

Source : MODECOMTM 2017 - Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés - ADEME



Conception : agence Globulées  
010910 | Décembre 2020  
CLÉS POUR AGIR

## COMPETENCE DECHETS : QUI FAIT QUOI ?



### LA COLLECTE DES BACS JAUNES ET VERTS (+ CARTONS BRUNS) PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE



La collecte des bacs verts et jaunes par 6 agents de collecte +2 agents en juillet/août + 2 agents administratifs pour gérer la facturation / administration + 1 agent technique + 1 responsable de service

### LA COLLECTE DES CARTONS BRUNS (PÉLICANS)



### LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LES DECHETERIES ASSURÉ PAR LE SICTOBA



LE TRI DES EMBALLAGES ISSUS DES BACS JAUNES, LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT VERS L'USINE DE TRI ET DE RECYCLAGE, PAPREC NIMES AUJOURD'HUI.



LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT DE GROSPIERRE VERS LAVILLEDIEU LE TRI D'AU MOINS 40% DE LA POUBELLE POUR VALORISATION A L'UNITE DE TRAITEMENT «OPTIMAL» DE LAVILLEDIEU L'ENFOUISSEMENT DE 60% A DONZERE AVEC TRANSPORT



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DU VERRE



LES GESTION DES DÉCHÈTERIES : La collecte des bennes et le traitement des déchets



LES PLATEFORMES DE BROYAGE DES VEGETAUX + MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS



LA COLLECTE DES BORNES À VÊTEMENTS



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS



LA COMMUNICATION : FLYERS, AFFICHES, AUTOCOLLANTS, PANNEAUX...



## 1/ LE TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie gère en régie la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés et la collective des déchets recyclables. Elle a délégué la collecte des cartons bruns à l'entreprise privé PLANCHER dans le cadre d'un marché public.

Elle délègue au SICTOBA la collecte du verre, l'aire de broyage des déchets verts, la gestion des déchèteries, et le traitement et le stockage des ordures ménagères et assimilées.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE 19 COMMUNES - 8 835 HABITANTS



## 2/ LA POPULATION

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie gère en régie la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés et la collective des déchets recyclables. Elle a délégué la collecte des cartons bruns à l'entreprise privé PLANCHER dans le cadre d'un marché public.

Elle délègue au SICTOBA la collecte du verre, l'aire de broyage des déchets verts, la gestion des déchèteries, et le traitement et le stockage des ordures ménagères et assimilées.

Population municipale INSEE (2019) : 8 912 habitants  
 Population DGF : 11 601 habitants  
 Nombre de foyers : 3 917  
 Superficie : 279 Km<sup>2</sup>

Les 19 communes adhérentes à délèguent leur compétence collecte à l'EPCI.

## 3/ CARACTERISTIQUES TERRITORIALES DES COMMUNES ADHERENTES

Zone : Rurale pour les 19 communes  
 Taux d'habitat collectif : 1%  
 Taux de capacité touristique : 17%  
 Capacité d'accueil touristique totale : 1 494 personnes  
 Typologie ADEME : Très touristique

## 4/ EMPLOIS

Nombre de personne au service déchet : 10 + 2 saisonniers

- 1 responsable de service

Service administratif :

- 2 agents administratifs et facturation
- 1 ambassadeur de tri (prochainement policier déchet)

Service technique :

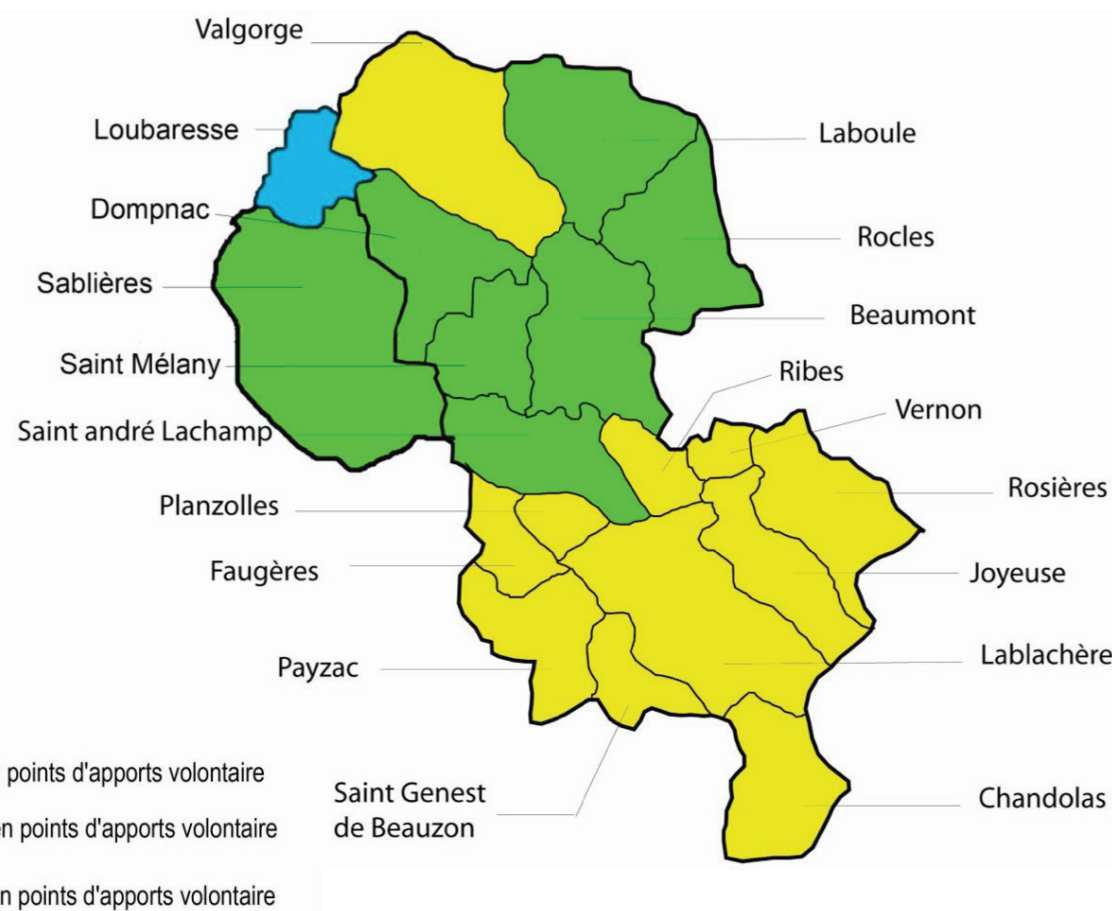
- 1 Chef de collecte / Chauffeur ripeur
- 5 Chauffeurs ripeurs
- + 2 saisonniers (chauffeurs/ripeurs) en juillet et août



## 1/ MODE DE COLLECTE SUR LES 19 COMMUNES

Flux	Mode	Collecteur	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Ratio (Kh/hab)
Collecte en mélange des OMR et assimilés	Apport volontaire	Cdc. Pays Beaume Drobie	2379	2414	270
Collecte des cartons bruns (pélican)	Apport volontaire	PLANCHER	84	80	8,9
Collecte sélective emballages et papiers	Apport volontaire	Cdc. Pays Beaume Drobie + PLANCHER	538	486	54
collecte du verre	Apport volontaire	PLANCHER et GUERIN	2653	2750	77

## 2/ FREQUENCES DE COLLECTE PAR COMMUNE OM/CS



## 3/ ORGANISATION DES TOURNEES DE COLLECTE OM/CS

### Jours de collecte de septembre à juin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>Ordures ménagères</b>	Joyeuse , Rosière, Lablachère, Vernon, Ribes, Chandolas, St André Lachamps, Planzolles	Valgorge, Beaumont, Lablachère, Joyeuse, Loubaresse (1/3)	Joyeuse, Rosières, Lablachère, St Melany (1/2), Dompnac (1/2), Sablières (1/2)	Lablachère, Joyeuse, Payzac, St Genest de Beauzon, Chandolas	Joyeuse, Lablachère, Rosières, Vernon, Ribes, St André La Champs, Rocles, Laboule, Valgorge
<b>Collecte sélective</b>		Joyeuse , Rosière, Lablachère, Vernon, Ribes, Chandolas (1/2), St André Lachamps, Payzac (1/2), St Genest de Beauzon (1/2)	St Genest de Beauzon(1/2), Payzac (1/2), Chandolas (1/2), Fauçères (1/2)	Valgorge, Beaumont, Rocles (1/2), St Melany (1/2), Dompnac (1/2), Sablières (1/2), Laboule (1/2), Loubaresse	

1/2 : La commune est collectée 1 semaine sur deux

### Jours de collecte pour juillet et août

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Ordures ménagères</b>	Joyeuse (1), Lablachère (1), Rosières (2), Vernon, Chandolas	Valgorge, Beaumont, Loubaresse, Joyeuse (2), Lablachère (2), Payzac, St Genest de Beauzon, Planzolles, Fauçères, Ribes	Joyeuse (1), Rosières (1), Vernon, Lablachère (2), St Melany, Dompnac, Sablières	Joyeuse (2), Lablachère, Chandolas, St Genest de Beauzon	Joyeuse (1), Rosières (2), Vernon, Valgorge, Rocles, Laboule, Payzac, Planzolles, Ribes	Joyeuse (2), Rosières (1), Lablachère (2), Chandolas (2)
<b>Collecte sélective</b>	Joyeuse (2), Lablachère (2), Rosières (2), Rocles, Laboule, Valgorge, Beaumont, Loubaresse	Joyeuse (1), Rosières, Lablachère, Chandolas, St André Lachamps, Payzac, St Genest de Beauzon		St Melany, Dompnac, Sablières, St André Lachamps, Planzolles	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Chandolas, Payzac, St Genest de Beauzon	

Joyeuse (1) = Intégrale  
 Joyeuse (2) = Les gros dépôts : Le centre ville, Sansse, ...  
 Lablachère (1) = Entier  
 Lablachère (2) = Les gros dépôts : Dojo, Netto, Cave, La Poste...

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les Ordures Ménagères (OM) et la collecte sélective (CS) en régie (maître d'ouvrage).

Mode de collecte : Apport volontaire

Mode de gestion : En régie

Date de démarrage de la collecte des ordures ménagères : 1 janvier 1998

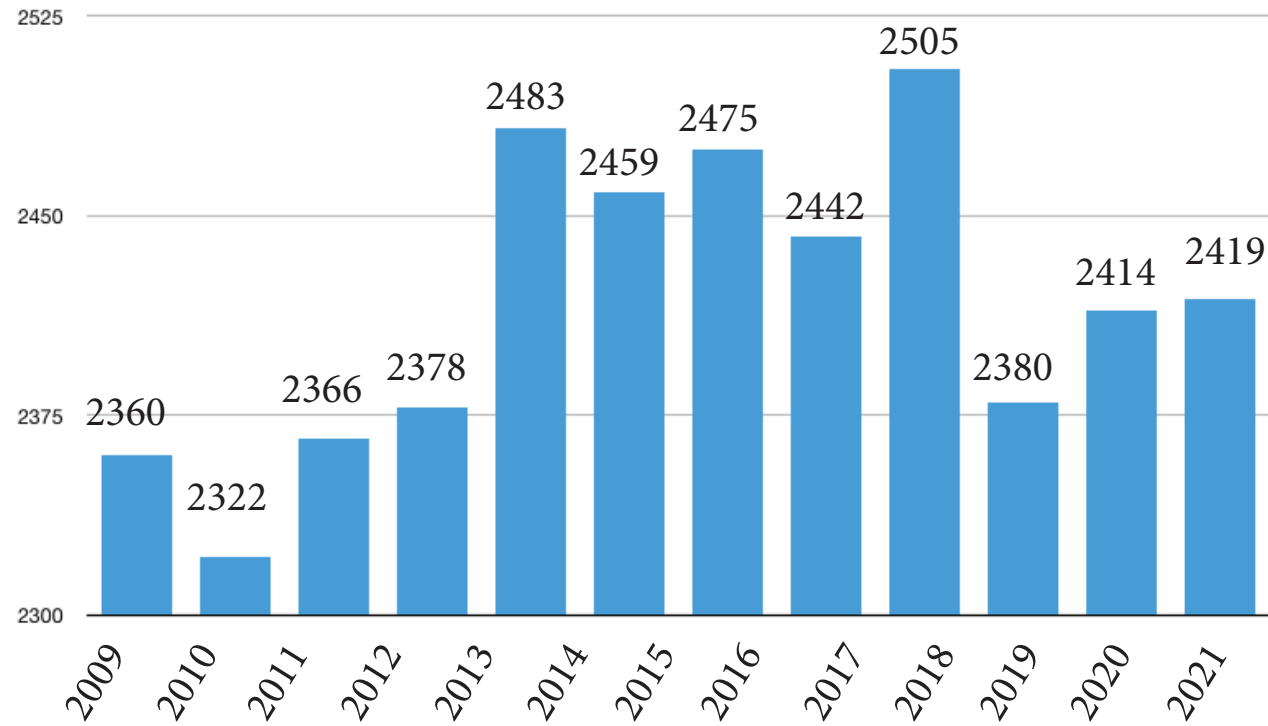
Date de démarrage de la collecte de la collecte sélective : 1 septembre 2020

Nombre de véhicule à l'année : 3 + location d'une benne en plus pour juillet et août.

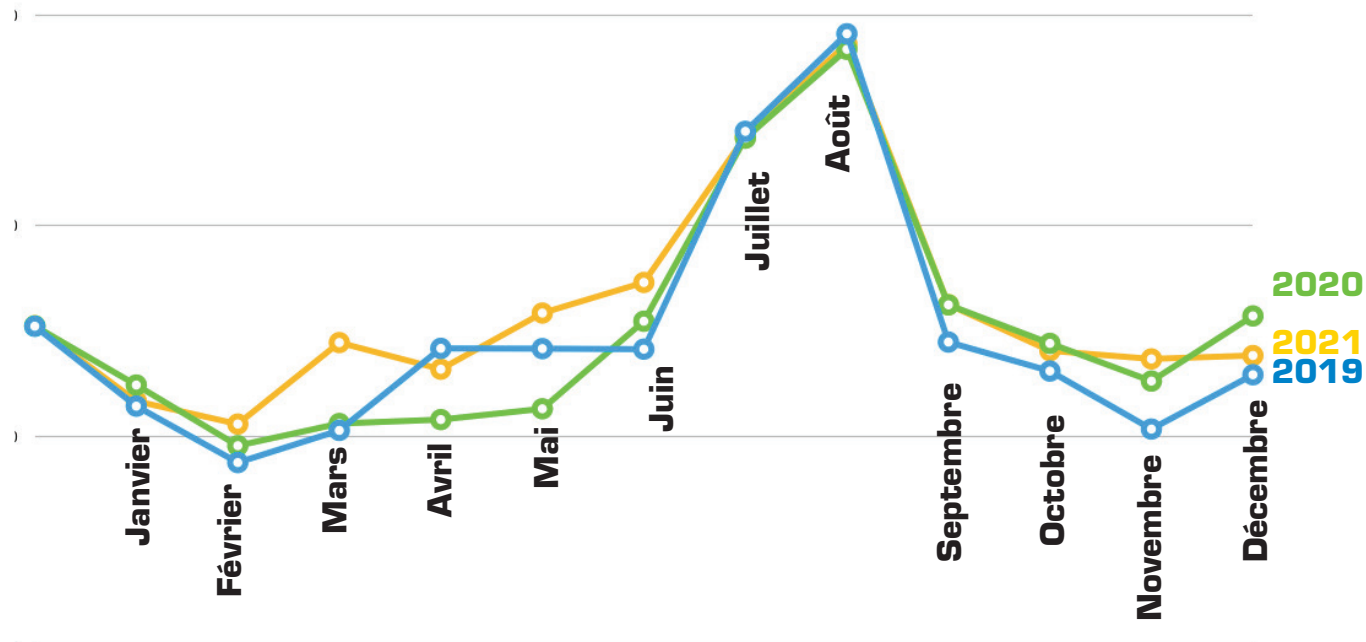
Les collectes sont organisées du lundi au vendredi de 4h à 10h. En cas de fortes chaleurs, les horaires de travail des agents peuvent être avancés à 2h ou 3h du matin. En cas d'intempéries (pluie, neige), les collectes peuvent être retardées d'un jour ou deux en fonction de l'accessibilité des voiries et des conditions climatiques.

**! Merci de prévenir le service déchet en cas de travaux dans la commune.** Cela permet d'anticiper la mise en place d'un point de collecte temporaire (ou d'un itinéraires bis) en attendant la fin du chantier.

## 1/ TONNAGES OM ENTRE 2009 ET 2021



## 2/ TONNAGES OM MOIS PAR MOIS ENTRE 2019 ET 2021



## 3/ ORGANISATION DE LA COLLECTE EN MELANGE DES OM

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les Ordures Ménagères (OM) en régie (maître d'ouvrage).

Mode de collecte en apport volontaire  
 Nombre de points de regroupement : 281  
 Nombre de bacs à couvercle vert : 760  
 Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie  
 Date de démarrage de l'opération : 1 janvier 1998

Organisation des tournées : 1 rotation par jour  
 Types de contenants : Bacs 660L et 1000L  
 Gestion des contenants : Acquisition  
 Nombre de véhicule : 4  
 Types de véhicules : 16m<sup>3</sup> - 12m<sup>3</sup> - 8m<sup>3</sup> - 5m<sup>3</sup>  
 Energie : Gazole  
 Population desservie en conteneurs : 100%

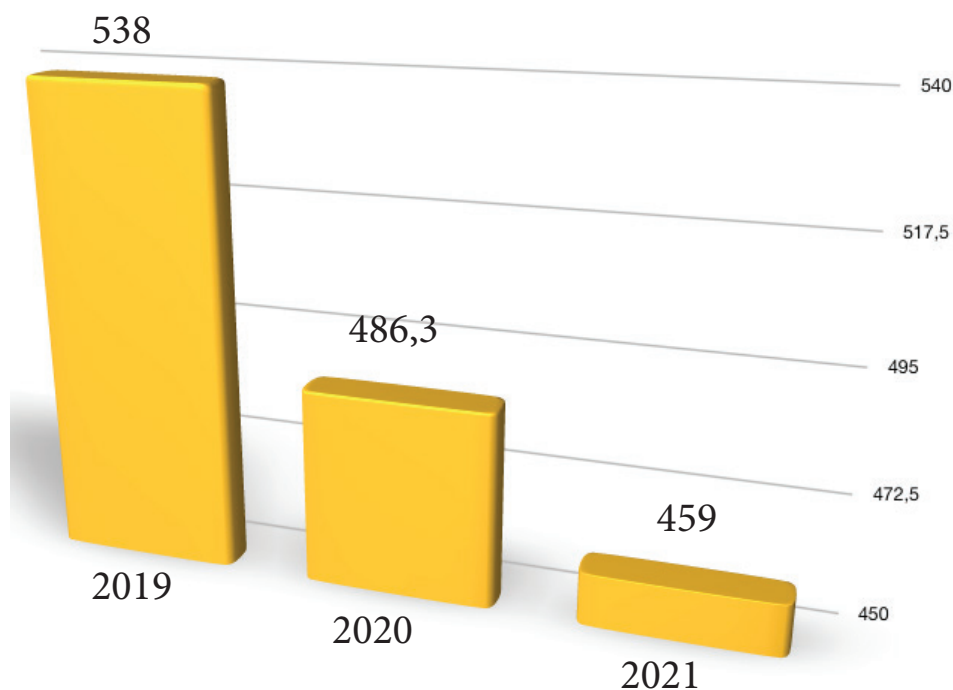
Réception de la nouvelle benne / Sept. 2021





# TONNAGES COLLECTES

## 4/ TONNAGE DES COLLECTES SELECTIVES 2019 À 2021



## 5/ ORGANISATION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les déchets recyclables (CS) en régie (maître d'ouvrage) depuis octobre 2020.

Mode de collecte en apport volontaire

Nombre de points de regroupement : 281

Nombre de bacs à couvercle jaune : 427

Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie

Date de démarrage de la collecte en régie : 1 septembre 2020

Organisation des tournées : 1 rotation par jour

Types de contenants : Bacs 660L et 1000L

Gestion des contenants : Acquisition

Nombre de véhicule : 4

Types de véhicules : 16m<sup>3</sup> - 12m<sup>3</sup> - 8m<sup>3</sup> - 5m<sup>3</sup>

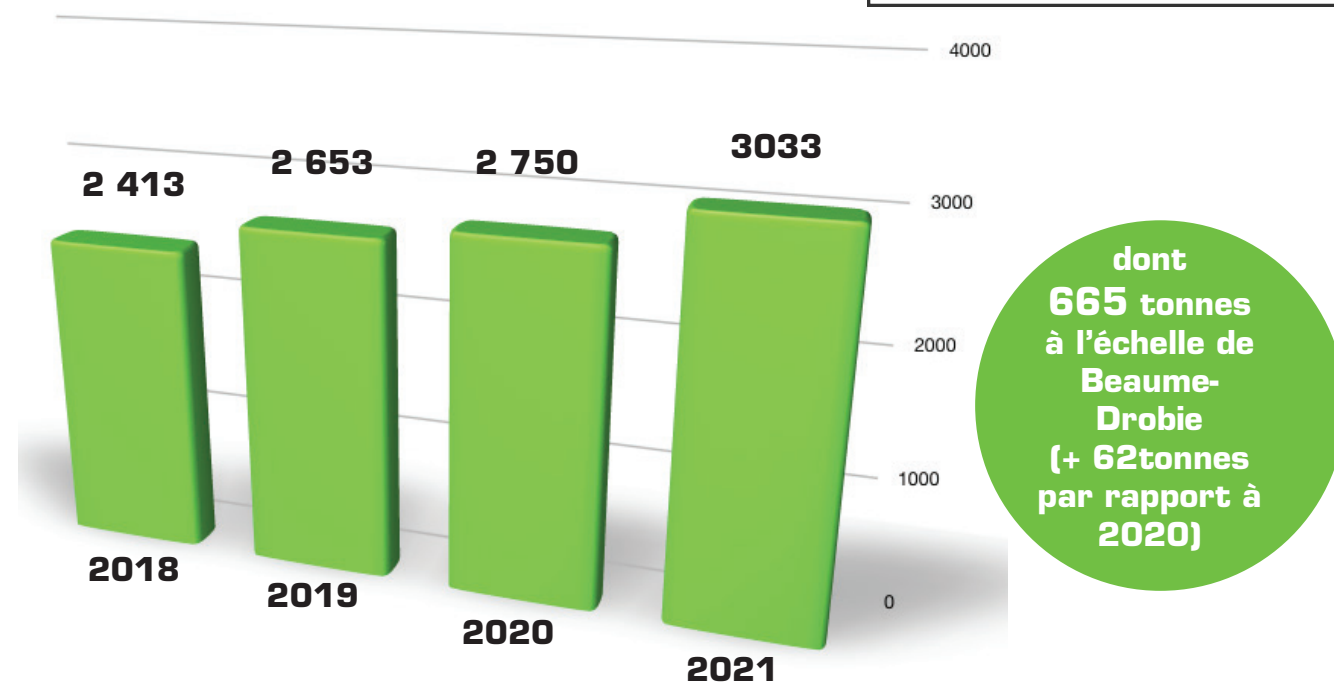
Energie : Gazole

Population desservie en conteneurs : 100%

**33% de refus de collecte à l'échelle du SICTOBA**

## 6/ TONNAGES VERRE À L'ÉCHELLE DU SICTOBA

Envoyé en préfecture le 04/10/2022  
Reçu en préfecture le 04/10/2022  
Affiché le 04/10/2022  
ID : 007-240700302-20220927-C\_202209\_134-DE



Moyenne nationale : 22 Kg / habitant / an

Moyenne Cdc PBD (Population municipale INSEE (2019) : 8 912 habitants) : 74,61 Kg / habitant / an en PBD

Nombre de bornes/bacs à verre sur le territoire : 171

## 7/ DECHETTERIES

Apport des végétaux sur l'ensemble du territoire du SICTOBA : 3973 tonnes (+1014 t.)

Hausse de 22% par rapport à 2020 des tonnes de déchets réceptionnées en additionnant les tonnages des déchetteries, ceux des aires de dépôts des déchets verts, ainsi que les cartons bruns collectés en Pays Beaume Drobie et Pays des Vans en Cévennes.

En comparant les données 2021 avec 2019 (avant COVID) on constate que les apports sont en très nette augmentation.

## LE RECAP' : En Kg par habitant (source INSEE 2019 : 8912 habitants)

Kg/hab	2020	2021
Verre	67,66	74,61
Ordures ménagères	270,87	271,40
Collecte sélective	54,57	51,58

## 1/ EXUTOIRE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS



Type d'installation	Commune	Mode de gestion	Maître d'ouvrage
ISDN autorisée : en activité	DONZERE	Mode de gestion	SICTOBA
Transfert de tri	Lavilledieu	Gestion privée	PLANCHER
Centre de tri «Métrapolis»	Portes-Les-Valence	Gestion privée	VEOLIA
VALORISATION DES OM «L'Optimale»	Lavilledieu	Gestion privée	SUEZ

## 2/ MESURES DE PREVENTION

Réalisés par le SICTOBA : Consultez le rapport d'activité SICTOBA 2021

- Visite en mairies du Responsable environnement
- Création d'un Plan de communication 2021/2024
- Travail sur le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) avec le SICTOBA
- Réorganisation du service facturation + Recrutement d'un CDD en renfort
- Création de la nouvelle formule de calcul pour la redevance déchet (ou REOM) : instauration d'une part fixe et d'une part variable
- Déploiement du compostage collectif à Joyeuse
- Centre de loisirs des Farfadets à Lablachère : Animations + réalisation d'un clip
- Refonte du site internet partie «Développement Durable»
- Formulaire «en ligne» sur le site de la Cdc PBD
- Création d'une carte interactive pour localiser les bacs
- Intervention à L'eau Vive à Payzac pour la mise en place du tri et du compostage
- Réalisation de la matrice des coûts 2019 et 2020
- Réception d'une nouvelle benne de collecte
- Modification du règlement de collecte
- Vente de la mini-benne
- Accident d'une benne de collecte
- Etude sur la mise en place d'une police déchet
- Etude sur la mise en place de la régie prolongée + mensualisation des paiements
- Etude sur la reprise en régie des bacs bleus

Dernière photo avant la vente de la mini-benne acquise en 2008.





## NOUVEAU

La communication a été développée en 2021 afin de permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux informations concernant les collectes des déchets et la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou REOM).



## LES INFOS DE MONSIEUR DÉCHETS !

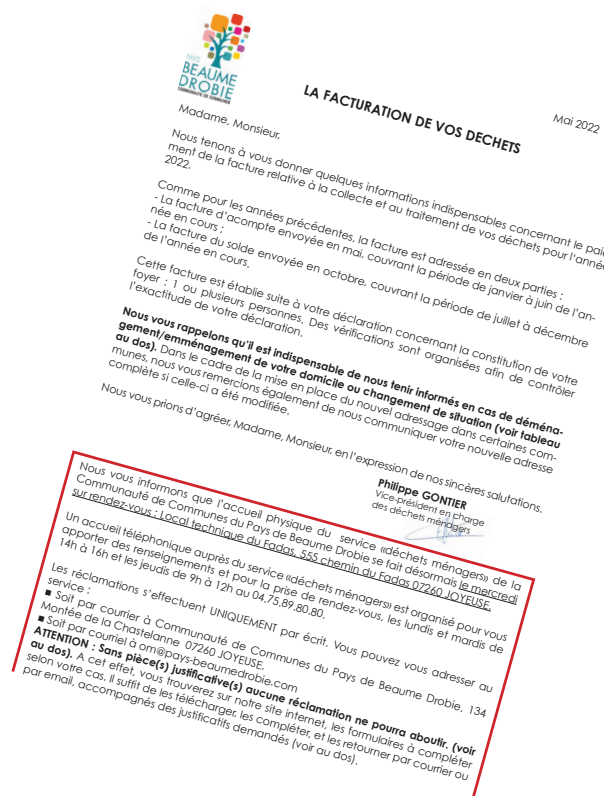
1 fois par an en septembre / Distribution dans les boîtes aux lettres / 5 000 exemplaires

Distribué 1 fois par an, «monsieur Déchets» apporte des informations claires et concrètes sur la gestion des déchets en Beaume Drobie. Facturation de la redevance, informations sur la collecte et le traitement des déchets mais également des articles importants sur les gestes éco responsables à adopter et des astuces pour devenir un consommateur averti !

## COURRIER AVEC LA FACTURATION

2 fois par an envoyé avec les factures de la REOM

Désormais les habitants reçoivent avec la facture le courrier d'accompagnement. Un tableau des réclamations est communiqué afin de permettre aux habitants de mieux connaître les démarches à entreprendre auprès de nos services, ainsi que les coordonnées du service facturation pour améliorer la prise en charge des réclamations.



## REFONTE DU SITE INTERNET PARTIE «DEVELOPPEMENT DURABLE»

En ligne sur le site de la CdcPBD

La partie «déchet» a été entièrement revue afin d'essayer d'apporter plus de lisibilité et de rendre les recherches d'informations plus rapides ! Des nouveautés ont également fait leur apparition comme la carte interactive et les formulaires en ligne.



## NE CHERCHEZ PLUS MAIS TROUVEZ LES EMPLACEMENTS DES CONTENEURS !

Carte interactive en ligne sur le site de la CdcPBD

«Trouvez les conteneurs les plus proches de chez vous» c'est ce que promet de faire cette carte interactive. Vous pouvez voir pour chaque emplacement les conteneurs disponibles (vert, jaune, bleu, verre, vêtement) avant de vous déplacer.

## LES FORMULAIRES AUTOMATIQUES POUR LA REDEVANCE

En ligne sur le site de la CdcPBD

Pour se déclarer à la Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères (ou REOM), des formulaires papier mais également des formulaires «en ligne» sont disponibles sur le site internet de la Cdc. Quelques clics pour se déclarer et communiquer les informations essentielles.



## BESOIN D'ARTICLES POUR VOS JOURNAUX COMMUNAUX ?

Le service déchet a mis en place un espace de téléchargement pour que les communes puissent avoir accès aux articles de communication parus durant l'année : Actualités, articles sur le tri et le recyclage, ou sur les consignes de collecte, REOM et la facturation, visuels, photos, etc. N'hésitez pas à demander l'accès à ce service par mail à : [environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com) ou par téléphone au 04 75 89 80 80



### 1 FISCALITÉ ET MODE DE FINANCEMENT

L'EPCI instaure la fiscalité par le biais de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Montants perçus en 2020 en EUROS TTC :

- 1 551 874 euros pour la REOM

### 2 LES COUTS

#### A/ SECTION DE D'INVESTISSEMENT

Recettes		Crédits ouverts BP 2020	Réalisés au CA 2020	budget prévisionnel 2021
13	Atténuation de charges	22 159,00 €	25 216,62 €	7 480,00 €
6419	Remboursement sur rémunération du personnel-(6 mois)	22 159,00 €	25 216,62 €	7 480,00 €
70	Produits des services et ventes diverses	1 424 567,00 €	1 537 595,55 €	1 551 874,00 €
706	Prestation de services			
7061	Redevances - collecte ex en cours	1 410 067,00 €	1 532 135,55 €	1 550 000,00 €
7062	Redevances - traitement ex en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7063	Redevances - collecte ex antérieur	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
7064	Redevances - traitement ex antérieur	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
7083	Autre produits d'activités annexe	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7088	vente de carton	4 000,00 €	5 460,00 €	1 874,00 €
74	subvention d'exploitation	- €	2 684 €	- €
74	Subvention (aide ademe)	0,00 €	2 683,54 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 700 €	4 534 €	4 000 €
758	Produits divers de gestion courante	3 700,00 €	4 533,96 €	4 000,00 €
77	Produits exceptionnels	283 618,00 €	2 161,70 €	0,00 €
775	Produit des cessions d'éléments d'actif			
7718	Autres produits exceptionnels	500,00 €	0,00 €	0,00 €
773	mandats annulés sur ex. ant.	1 500,00 €	2 161,70 €	0,00 €
778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
775	cession camion	281 618,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amort et provisions	50 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
7817	Reprises dépréc actifs circulant (anv)	50 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
777	Amort. des subv. d'équipement			
	Amortiss. Subventions Bacs OM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Résultat antérieur reporté	196 245,00 €	196 245,21 €	212 520 €
002	Résultat d'exploitation reporté			
	Excédent d'exploitation antérieur	196 245,00 €	196 245,21 €	212 520 €
<b>TOTAL des recettes</b>		<b>1 980 289,00 €</b>	<b>1 768 436,58 €</b>	<b>1 835 874 €</b>
<b>Solde d'exécution</b>		<b>-500,00 €</b>	<b>339 830,60 €</b>	<b>0 €</b>

Dépenses		Crédits ouverts BP 2020	Réalisés au CA 2020	budget prévisionnel 2021
011	Charges de gestion courante	306 000,00 €	244 525,68 €	224 300,00 €
6061	Fournitures non stockable (eau, électricité)	3 000,00 €	2 716,55 €	8 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien & petit équipement	8 000,00 €	4 755,51 €	8 000,00 €
6064	Fournitures administratives	600,00 €	138,91 €	500,00 €
6066	Carburant	50 000,00 €	32 078,09 €	55 000,00 €
6068	autres matières et fournitures	500,00 €	57,64 €	400,00 €
6132	Location immobilière	8 000,00 €	915,94 €	0,00 €
6135	Location mobilière	7 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
615	Entretiens et réparations	40 500,00 €	30 804,29 €	35 000,00 €
616	Primes d'assurance véhicules, local	7 500,00 €	3 404,94 €	7 000,00 €
617	etude Etude faisabilité bâtiment service OM	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6184	Versement à des organismes de formation	1 700,00 €	0,00 €	3 200,00 €
6188	collecte carton selective	108 000,00 €	164 377,50 €	0,00 €
6188	collecte carton	65 000,00 €		68 000,00 €
6226	Honoraires Conseil juridique	2 000,00 €	1 560,00 €	3 500,00 €
623	Publicités, annonces et insertions	1 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
6241	Transports sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6248	Frais de transports divers	500,00 €	0,00 €	500,00 €
6251	Voyages et déplacements	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6256	Missions	300,00 €	70,00 €	300,00 €
6257	Réception	0,00 €	0,00 €	0,00 €
626	Frais postaux et de télécommunication	2 200,00 €	2 364,50 €	3 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00 €	1 157,81 €	1 500,00 €
628	Divers	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (Taxes foncières)	800,00 €	124,00 €	1 400,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	352 400,00 €	338 451,44 €	486 928,00 €
65	Autres charges de gestion courante	830 000,00 €	758 246,18 €	821 000,00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables (ANV)	50 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €
6535	formations	0,00 €	700,00 €	1 000,00 €
658	Charges diverses de gestion courante (SICTOBA)	485 000,00 €	484 108,49 €	485 000,00 €
658	collectes selectives (SICTOBA)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
658	Participat* Budget Annexe déchetterie	295 000,00 €	273 437,69 €	275 000,00 €
66	Charges financières (Intérêts des emprunts véhicule, bâtiment)	11 771,00 €	10 066,59 €	16 700,00 €
67	Charges exceptionnelles (Titres annulés)	67 000,00 €	57 370,97 €	87 000,00 €
68	Dotations aux amort., dépréciat* et aux provisions (semi-budgétaires)	20 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections (Amort... bac, véhicules, logiciel)	301 618,00 €	19 945,12 €	19 946,00 €
022	Dépenses imprévues	52 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	40 000,00 €		80 000,00 €
002	Résultat antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL des dépenses</b>		<b>1 980 789,00 €</b>	<b>1 428 605,98 €</b>	<b>1 835 874,00 €</b>

# LA MATRICE DES COÛTS

## LA MATRICE DES COÛTS, QU'EST CE QUE C'EST ?

La Matrice des coûts est une méthode de présentation comptable qui détaille pour chaque flux de déchet des charges et produits du service « déchets » selon les étapes techniques de gestion. Elle s'adresse à toutes les collectivités exerçant au moins une compétence en matière de gestion des déchets.

La matrice permet d'identifier sur des bases homogènes les coûts supportés par les collectivités territoriales au titre de la compétence « déchets » : c'est un véritable outil de pilotage du service public des déchets. En d'autres termes, la matrice des coûts permet de comparer les services de collecte à l'échelle nationale en fonction de leur démographie, leur typologie, et des modes de collectes mis en place.

		Touristique			
		Coût Complet	Coût technique	Coût partagé	Coût aidé HT
OMR	p90	141,21 €	136,93 €	136,57 €	129,12 €
	p75	121,26 €	118,80 €	118,55 €	116,48 €
	Médiane	84,51 €	83,35 €	83,20 €	80,92 €
	p25	76,85 €	73,97 €	73,97 €	72,11 €
	p10	61,70 €	57,59 €	56,83 €	56,64 €
Verre	p90	12,84 €	10,88 €	10,18 €	9,07 €
	p75	9,43 €	7,63 €	6,40 €	6,06 €
	Médiane	6,06 €	4,46 €	3,83 €	3,19 €
	p25	3,94 €	2,66 €	1,50 €	1,47 €
	p10	2,63 €	1,23 €	0,75 €	0,63 €
Recyclables	p90	54,86 €	46,93 €	25,46 €	25,02 €
	p75	42,66 €	35,86 €	20,42 €	20,08 €
	Médiane	34,70 €	29,15 €	13,96 €	12,88 €
	p25	26,25 €	22,31 €	10,54 €	10,48 €
	p10	16,97 €	13,94 €	5,24 €	4,70 €
Déchèteries	p90	83,01 €	74,11 €	71,35 €	67,57 €
	p75	56,40 €	51,09 €	47,51 €	45,71 €
	Médiane	45,78 €	44,40 €	42,66 €	40,31 €
	p25	40,08 €	36,17 €	33,98 €	33,83 €
	p10	32,06 €	30,11 €	27,57 €	26,79 €
Tous flux	p90	301,45 €	289,13 €	261,74 €	242,05 €
	p75	223,16 €	206,41 €	193,34 €	192,75 €
	Médiane	185,10 €	174,40 €	154,44 €	151,89 €
	p25	159,87 €	150,23 €	130,53 €	128,25 €
	p10	146,45 €	134,65 €	120,07 €	119,14 €

80 % des collectivités

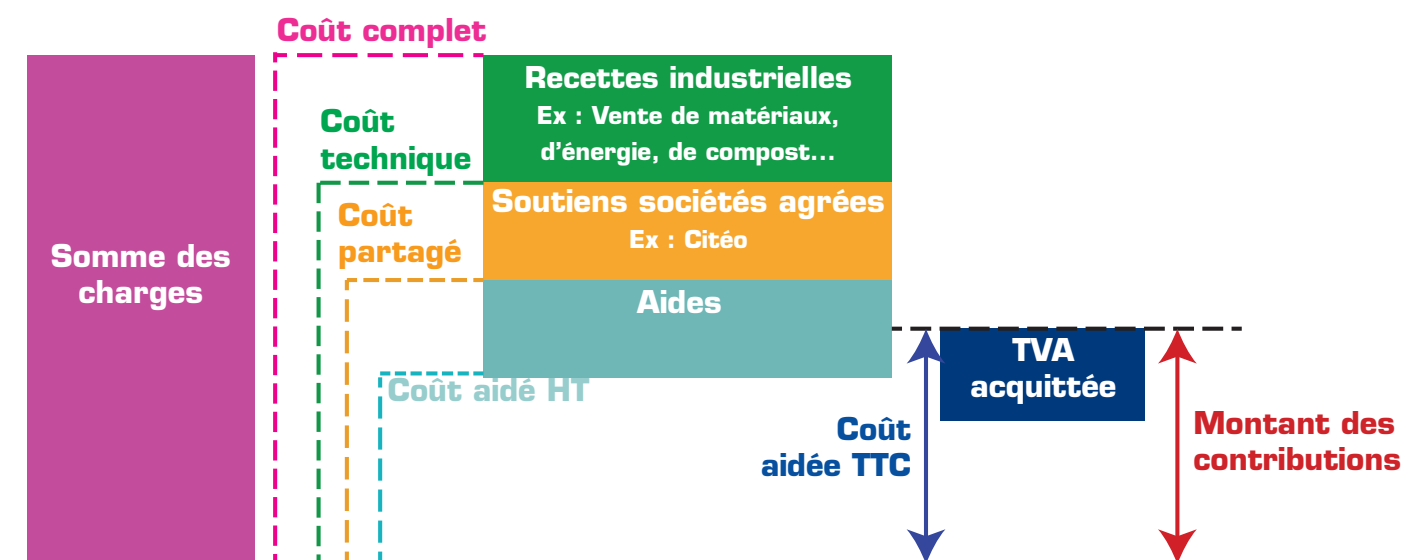
50 % des collectivités se situent entre le P75 et P25, entre 128 et 152 euro HT le coût aidé

Médiane : Ou moyenne pondérée

**En 2020, le montant du coût aidé en Beaume Drobie s'élève à 148 euros HT.** La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie se situe sous la moyenne nationale de 151,89 euros HT le coût aidé par habitant.

## EN BEAUME DROBIE, UN COÛT AIDÉ EN DESSOUS DES MOYENNES NATIONALES (à territoire équivalent)

Envoyé en préfecture le 04/10/2022  
Reçu en préfecture le 04/10/2022  
Affiché le 04/10/2022  
ID : 007-240700302-20220927-C\_202209\_134-DE



**Coût complet :** Totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

**Coût technique :** Coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...).

**Coût partagé :** Coût technique moins les soutiens apportés par les éco-organismes (filiales papiers/emballages, DEEE, déchets dangereux, etc.). La comparaison des coûts technique et partagé permet de mesurer l'impact des soutiens versés par les éco-organismes sur les coûts engagés par les collectivités.

**Coût aidé HT :** Coût partagé moins les aides reçues. Il équivaut au montant versé par les usagers et les professionnels du territoire.

**Coût aidé TTC :** Somme du coût aidé HT et du montant de la TVA acquittée.

Le coût aidé HT ou TTC selon le régime fiscal du service, correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.

**Montant des contributions :** Ensemble des contributions perçues pour financer le service (REOM) hors budget général.

## PROSPECTIVES 2022

- Etude sur les coefficients pros
- Mise en place de la collecte des cartons bruns
- Mise en place de la régie prolongée + paiements mensualisés pour la REOM
- Création d'un poste de régisseur + régisseur suppléant
- Les infos de monsieur Déchets ! n°2 en septembre
- Réception d'une nouvelle benne de collecte
- Réparation de la benne accidentée
- Mise en place de la police déchet (toujours en attente du décret à ce jour)





Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le 04/10/2022

SLO

ID : 007-240700302-20220927-C\_202209\_134-DE

à votre écoute :

# SERVICE ENVIRONNEMENT

[environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com)



Crédits photos / Borre Zimmermann illustrations / illustration / photo : Service Environnement



PAYS  
**BEAUME  
DROBIE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES  
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON